



Info-Handicap

Centre National d'Information et de Rencontre du Handicap
Conseil National des Personnes Handicapées

65, Avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
☎ 366 466-1
Fax : 360 885
www.info-handicap.lu
info@iha.lu

CONCOURS NATIONAL A L'ATTENTION DES COMMUNES LUXEMBOURGEOISES « Eng Gemeng fir Jiddereen » 2005 - 2011



Mon handicap, un challenge pour *MA commune!*
Qui se soucie de mes chances malgré mon handicap? *MA commune!*
Accessibilité et Participation pour TOUS! –
Un défi pour les communes luxembourgeoises.



Le 13 juillet 2011, le Luxembourg a ratifié la **Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées** d'où naît entre autres l'obligation de **garantir un accès complet et effectif aux infrastructures, aux informations et aux services offerts... à CHAQUE citoyen.**

Le concours national « Eng Gemeng fir Jiddereen » est une excellente occasion pour les communes de vérifier si elles sont bien préparées aux obligations législatives qui découleront de la ratification susmentionnée.

Sur le plan européen « l'Access City Award » récompense les villes particulièrement accessibles et s'inscrit dans la même approche de **droit à la pleine participation pour TOUS les citoyens**. Pour la deuxième année consécutive, la Commission Européenne a sollicité Info-Handicap – Conseil National des Personnes Handicapées pour organiser le jury national luxembourgeois.

Même si le règlement du concours européen limite les possibilités de participation des communes luxembourgeoises, étant donné que seules les villes comptant au moins 50.000 habitants peuvent introduire une candidature, les synergies sont toutefois possibles. En effet, **plusieurs communes peuvent soumettre une candidature conjointe** et ainsi atteindre le nombre d'habitants exigé.

N'hésitez pas à consulter le site **www.accesscityaward.eu** qui reprend toutes les informations relatives à ce concours européen.

CONCOURS « ENG GEMENG FIR JIDDEREEN »

de 2005 à 2011...

OBJECTIFS DU CONCOURS

Le concours s'adresse aux communes luxembourgeoises qui souhaitent promouvoir la qualité et la cohérence des initiatives qu'elles ont menées en faveur de tous leurs citoyens, y compris les personnes en situation de handicap.

PETIT HISTORIQUE : UN CONCOURS QUI DATE DE 2005 !

En 1998, la plupart des communes luxembourgeoises signent la convention de Barcelone en vue de s'impliquer envers tous leurs citoyens et particulièrement les citoyens en situation de handicap.

En 2003, Année Européenne des personnes en situation de handicap, Info-Handicap et Sensibilisation asbl reprennent l'organisation du « Rollitour ». L'objectif est de monopoliser certaines communes particulièrement accessibles ou actives envers leurs citoyens et visiteurs en situation de handicap, afin qu'elles organisent soit une partie du rallye, soit un jeu de ville. Le nombre de participants à la marche (+ le soutien logistique) permet de sensibiliser tous les habitants de la commune à une population qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer.

Dans la foulée et pour continuer à sensibiliser les communes, **Info-Handicap lance en 2005 le concours « Eng Gemeng fir Jiddereen ».**



RETOUR SUR LES COMMUNES GAGNANTES !

En **2005** : La commune de **HESPERANGE** reçoit une œuvre de **Brandy**.

La commune d'Hesperange se distingue par sa volonté d'intégrer la population concernée à construire une politique d'intégration et de non-discrimination. L'accessibilité de la mairie est remarquable, de même que l'accessibilité d'autres bâtiments publics. Des parcs et promenades intègrent également les besoins de chacun. La commune a signé une convention pour bénéficier du Rollibus. Les écoles d'Itzig et de Hesperange sont à 100 % accessibles. Les accueils du Rollitour en 2003, 2004 et 2005 étaient particulièrement réussis.

En **2006**, la commune de **FRISANGE** est gagnante et reçoit une œuvre de **Patricia Lippert**.

Le jury a apprécié le nombre de bâtiments publics accessibles y compris au niveau des toilettes. On dénombre de vastes emplacements de parkings. Les membres du jury ajoutent des bonus pour l'enthousiasme et l'énergie de la commune. La commune a inscrit une clause sur l'accessibilité au niveau des permis de bâtir. La commune qui est réputée comme étant très conviviale, a accueilli chaleureusement les participants du Rollitour. L'envoi de la candidature s'est fait spontanément, également sur CD, ce qui en facilite l'accès aux personnes déficientes visuelles.

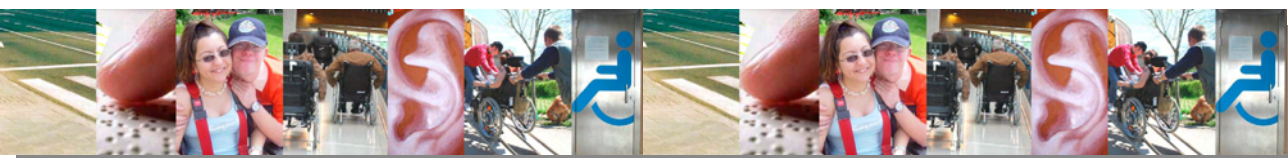


En **2007**, le concours n'a pas eu lieu.

En **2008**, la Ville de **LUXEMBOURG** gagne le concours et reçoit une œuvre de **Jean Fetz**.



Les membres du jury ont particulièrement apprécié que la commune ait engagé une personne de référence pour toutes les questions liées au handicap. Cette personne est en contact régulier avec les associations et les personnes concernées. Les événements et les dossiers traités par la VDL veillent à intégrer tous les types de handicaps et pas seulement le handicap moteur. La ville est réceptive aux doléances émises et réagit vite. La VDL a mis en place un dialogue régulier avec les associations (« Journées du handicap »). Les membres du jury ont apprécié que le dossier ait été envoyé par courrier, e-mail et CD pour en garantir l'accès à tous.



En **2009**, le gagnant est la commune de **ROESER** qui reçoit une œuvre de **Nathalie Gaudron**.

Le jury a particulièrement apprécié le dynamisme de la commune. Le dossier avait été envoyé par courrier et par e-mail. Une personne en situation de handicap travaille au sein de l'administration communale. Présence d'un enseignement qui vise l'inclusion de tous les élèves à travers l'intégration des classes de l'éducation différenciée au sein des écoles primaires. De nombreux lieux ouverts au public sont accessibles.



En **2010**, le gagnant est **SANEM** qui reçoit une œuvre de **Sergio Di Paoli**, intitulée « Jeu de Société ».

Les points forts de la candidature très étoffée étaient nombreux : dynamisme, sensibilisation au design for all ; master plan en cours, plan d'accessibilité en cours ; respect du règlement du concours ; intégralité du dossier ; envoi des supports en formats accessibles aux personnes malvoyantes et/ou aveugles ; respect de la diversité des citoyens ; constatation de l'esprit de concertation des instances communales ; identification d'une volonté de continuité des actions entamées.

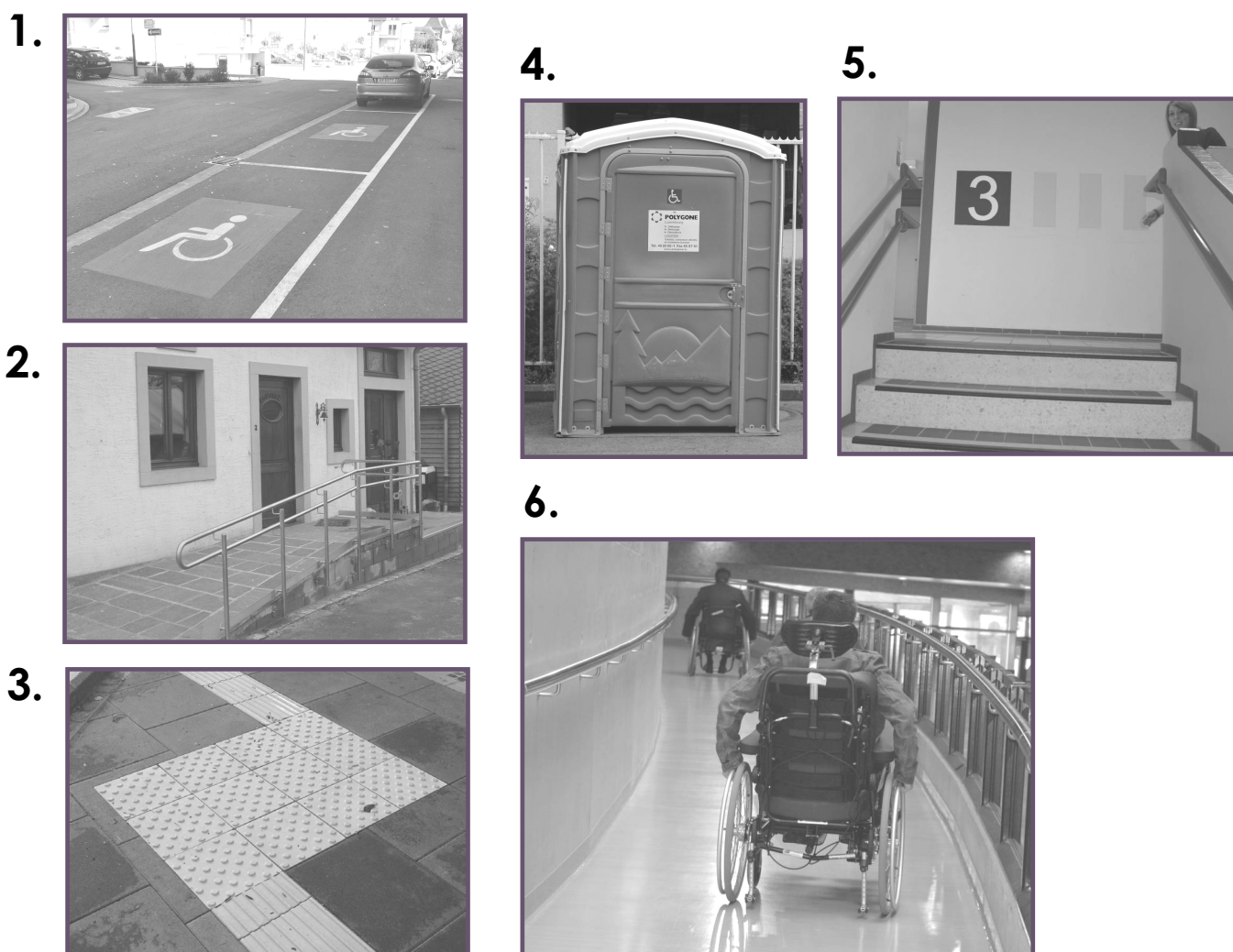
Encore bravo aux communes gagnantes et à toutes les communes participantes :
Bettembourg, Junglinster, Strassen, Remich, Boulaide, Schiffflange, Heiderscheid, Pétange, Mondercange, Koerich, Nommern, ...



COMPOSITION DU JURY :

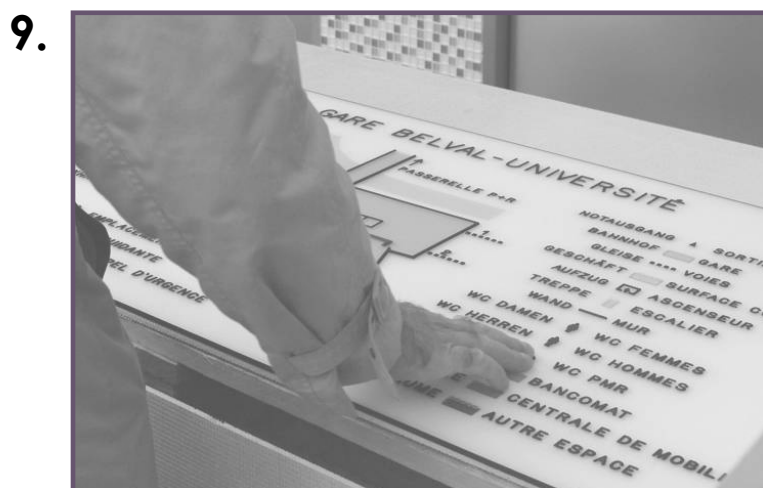
Le jury est composé de personnes en situation de handicap représentant les grandes familles de handicap (entre 6 et 8 personnes). Ils évaluent les projets sur base d'une grille d'évaluation et ont la possibilité d'attribuer un bonus à chaque projet. Depuis 2010, ce sont les membres du MEGA, le groupe d'experts multidisciplinaire en accessibilité qui constitue le jury avec l'aimable soutien de l'association « Solidarität mit Hörgeschädigten ».

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES ...



1. Emplacements de parking pour personnes handicapées
2. A Robbesscheier : lieu touristique accessible
3. Élément d'une ligne de guidage tactile
4. Toilettes publiques adaptées
5. Marquage contrasté
6. Rampe d'accès à la Coque





7. Lignes de bus accessibles par une signalétique visuelle
8. Guichet accessible à l'aéroport de Luxembourg
9. Plan de guidage tactile en gare de Belval
10. Assistance à l'aéroport de Luxembourg
11. Pictogrammes faciles à comprendre
12. Traduction en langage des signes
13. Bus équipé d'une rampe d'accès



UNE BELLE VISIBILITE

Tous les ans, les médias luxembourgeois couvrent bien l'événement et font la part belle aux gagnants : interview sur 100,7, RTL, Radio Gutt Laun, articles parus dans Le Quotidien, le Wort, la Revue, Point 24, l'Essentiel, le Tageblatt,...

C'est la commune gagnante qui organise la remise des prix selon la forme et les modalités qui lui conviennent, c'est une occasion de se mettre en valeur pour l'extérieur mais aussi pour ses citoyens et autres commissions....

Lors de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, célébrée chaque 03 décembre, la commune lauréate du concours est mise à l'honneur...

L'événement est soutenu et relayé depuis sa création par le SYVICOL.

«Eng Gemeng fir jiddereen»

Un concours à l'attention des communes

Info-Handicap, Centre national d'information et de rencontre du handicap lance la quatrième édition du concours «Eng Gemeng fir jiddereen».

Ce concours s'adresse aux communes luxembourgeoises qui souhaitent promouvoir la qualité et la cohérence des initiatives qu'elles ont menées en faveur de l'inclusion de leurs citoyens en situation de handicap. Beaucoup de communes sont très dynamiques dans leurs actions et activités proposées aux personnes en situation de handicap parce qu'elles ont bien compris que la qualité de vie en est

améliorée pour tous leurs citoyens. Malheureusement l'offre de services ou d'activités n'est pas toujours connue de tous. Le concours pourrait être l'occasion de rassembler toutes les informations utiles pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour tous les habitants de la commune afin de leur faire connaître la valeur ajoutée de leur commune.

La commune gagnante sera récompensée par la remise d'un tableau original d'un artiste contemporain luxembourgeois.

La forme ou le type des projets est libre. Le projet contiendra au

minimum les éléments suivants: le descriptif des mesures prises en faveur de l'égalité des chances des citoyens en situation de handicap; les informations relatives à une éventuelle coopération de la commune avec les organisations de personnes en situation de handicap; les informations relatives au respect, par la commune, des quotas d'embauche de bénéficiaires du statut de travailleurs handicapés.

L'ensemble des mesures ou initiatives menées par la commune peuvent se rapporter à tous les domaines de la vie quotidienne

comme l'éducation, le travail, les transports, le logement, les loisirs, la culture, ...

Les projets des communes pourront être envoyés jusqu'au 30 novembre, par courrier, à Info-Handicap, 65, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg ou transmis par email à l'adresse info@h.lu avec l'objet «Candidature au concours Eng Gemeng fir jiddereen 2009».

Pour de plus amples informations il faut appeler au 36 64 66-1 ou consulter le site internet:

www.info-handicap.lu

Communes

Qui se soucie de mes chances malgré mon handicap? MA commune !

Concours «Eng Gemeng fir jiddereen» à l'attention des communes luxembourgeoises. Edition 2009: remise des candidatures le 30 novembre 2009.



Paul Helming, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, ville qui s'est vue remettre le prix «Eng Gemeng fir jiddereen» 2009

INFO-HANDICAP: Centre National d'information et de Rencontre du Handicap, lance la quatrième édition du concours «Eng Gemeng fir jiddereen» dont la date limite pour la remise des candidatures est fixée au 30 novembre 2009.

Ce concours s'adresse aux communes luxembourgeoises qui souhaitent promouvoir la qualité et la cohérence des initiatives qu'elles ont menées en faveur de l'inclusion de leurs citoyens en situation de handicap. Beaucoup de communes sont très dynamiques dans leurs actions et activités proposées aux personnes en situation de handicap parce qu'elles ont bien compris que la qualité de vie en est améliorée pour tous leurs citoyens. Malheureusement, l'offre de services ou d'activités n'est pas toujours connue de tous. Le concours pourrait être l'occasion de rassembler toutes les informations utiles pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour tous les habitants de la commune afin de leur faire connaître la valeur ajoutée de leur commune.

La commune gagnante sera récompensée par la remise d'un tableau original d'un artiste contemporain luxembourgeois.

La forme ou le type des projets est libre.

Le projet contiendra au minimum les éléments suivants:

1. le descriptif des mesures prises en faveur de l'égalité des chances des citoyens en situation de handicap;

2. les informations relatives à une éventuelle coopération de la commune avec les organisations de personnes en situation de handicap;

3. les informations relatives au respect, par la commune, des quotas d'embauche de bénéficiaires du statut de travailleurs handicapés.

L'ensemble des mesures ou initiatives menées par la commune peut se rapporter à tous les domaines de la vie quotidienne comme l'éducation, le travail, les transports, le logement, les loisirs, la culture, ...

Les projets des communes pourront être envoyés jusqu'au 30 novembre 2009, par courrier, à Info-Handicap, 65, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg ou transmis par email à l'adresse info@h.lu avec l'objet «Candidature au Concours Eng Gemeng fir jiddereen 2009».

Calendrier récapitulatif des étapes du concours «Eng Gemeng fir jiddereen 2009»:

- 30/11/2009: clôture des envois pour le concours;

- 03/12/2009: communication des résultats du concours aux communes participantes;

- Semaine du 07 au 13 décembre 2009: remise des prix dans le cadre des événements liés au 03 décembre, journée internationale des personnes handicapées (si possible).

Plus d'informations? Consultez notre site internet www.info-handicap.lu. Appelez-nous au 366 466-1



30 ZENTRUM

Barrières beseitigt

Luxemburg-Stadt ist „Gemeng fir Jiddereen 2008“

„Info Handicap“ und „Sensibilisation asbl“ haben der Stadt Luxemburg den Titel „Eng Gemeng fir Jiddereen 2008“ verliehen. Die offizielle Bekanntgabe fand am Mittwochabend, dem Welttag der Menschen mit Behinderung, im hauptstädtischen Rathaus statt, zugleich mit der Überreichung des damit verbundenen Preises, einem Gemälde des luxemburgischen Künstlers Jean Fetz.

Sowohl Bürgermeister Paul Helming als auch Schöffe Xavier Bettel zeigten sich erfreut über diese Ehrung. Luxemburg wurde diese Auszeichnung zuerkannt, weil hier zahlreiche Initiativen ergriffen wurden, um die

Lebensqualität von Personen mit einem Handicap zu verbessern. Die Verantwortlichen der Hauptstadt unternehmen viele Anstrengungen, um ihnen die Teilnahme am gesellschaftlichen Leben zu ermöglichen. Die Sozialkommission und insbesondere Madeleine Kayser werden dafür Sorge tragen, dass auch in Zukunft weitere Verbesserungen in diesem Sinne ausgeführt, und damit weitere Barrieren in der Gleichstellung beseitigt werden.

Fabienne Feller von „Info Handicap“ bedankte sich bei den Verantwortlichen der Hauptstadt für die getroffenen Initiativen und beglückwünschte sie zu ihrer Aus-

zeichnung. Es sei dies das dritte Mal, dass dieser Titel verliehen werde; Hesperingen (2006) und Frisingen (2007) waren die vorherigen Gewinner. Die Rednerin bemängelte aber die Interesslosigkeit fast aller übrigen Gemeindeverwaltungen des Landes; nur vier Dossiers waren eingereicht worden.

Jean Fetz erzählte von seiner erfolgreichen Zusammenarbeit mit behinderten Menschen und abschließend erläuterte Roland Welter als Vertreter der Juroren, die Punkte in der Bewertung der Hauptstadt, die den Ausschlag gaben, ihr den Titel „Eng Gemeng fir Jiddereen 2008“ zu verleihen. (ag)



Vertreter von „Info Handicap“ und „Sensibilisation asbl“ überreichen im hauptstädtischen Rathaus Bürgermeister Paul Helming und Schöffe Xavier Bettel ein Gemälde des Künstlers Jean Fetz. (FOTO: ARMAND GILLES)



„Eng Gemeng fir jiddereen“: Erster Preis von Info-Handicap für die Gemeinde Sassenheim

Die Tücken des Behinderten-Alltags überwinden

Bei „Eng Gemeng fir jiddereen“ geht es um weit mehr als um Sonderparkplätze für behinderte Autofahrer, die zu allem Überduss nicht selten von rücksichtslosen, nichtbehinderten Zeitgenossen besetzt werden. Für ihr außergewöhnliches Engagement wurde die Gemeinde Sassenheim jetzt von Info-Handicap mit dem ersten Preis geehrt.

BELES - Um öffentliche Institutionen zu sensibilisieren, schreibt Info-Handicap seit fünf Jahren unter dem Motto „Eng Gemeng fir jiddereen“ einen interkommunalen Wettbewerb aus, laut dessen Vorgaben die Gemeinden nachweisen sollen, inwiefern sie sich ihrer Hausaufgaben gegenüber ihren behinderten und mobilitätsbegrenzten Bürgern entledigt haben. Der Sieger der Ausgabe 2010 heißt Sassenheim, das sich gegenüber sechs anderen Anwärtern durchgesetzt hat.

Der Preis wurde am Donnerstag im Rathaus in Beles in Anwesenheit des Schöffen- und Gemeindevorstandes von Info-Handicap und aktiven Mitgliedern des Sassenheimer Projekts überreicht. Bürgermeister Georges Engel und Schöffe José Piscitelli waren sich stolz über das in diesem Bereich geleistete. Seit Jahren beschäftigt sich die Gemeindeverwaltung mit diesem Problem, beginnend bei der Ratifizierung einer internationalen Konvention im Jahre 1997 bis hin zur Erstellung eines Masterplans 2008, in dem der Ist-Zustand festgehalten wurde und konkrete Maßnahmen in den öffentlichen Gebäuden aller vier Ortschaften eingeplant wurden.

Keine Selbstverständlichkeit ist Mobilitäts-Freundlichkeit ist keine Selbstverständlichkeit. Betroffene Menschen wissen darüber ein ganzes Lied zu singen, auch wenn sich in dieser Hinsicht in Luxemburg so manches bewegt hat. Abschreckende Beispiele



Die Verantwortlichen freuen sich über den ersten Preis

gibt es leider noch immer in Masse.

Heimtückischer Alltag

Wenn man, so weit das technisch möglich ist, den absoluten Zugang und die Teilhabe für alle garantieren möchte, gibt es diverse Ansätze. Angefangen bei den kleinsten Dingen des alltäglichen Lebens, für Mobilitätsbegrenzte nicht selten mit heimtückischen Einschränkungen. Das sind nicht nur fehlende Rampen, schwer

zugängliche Aufzüge, schwierig zu überwindende Bordkanten, aber auch nicht existierende oder falsch angebrachte Treppengeländer, enge Keller-Windleitungen und zu schmale Korridore beim Wenden des Kinderwagens. Manche dieser Hindernisse sind einfach zu beseitigen. Komplizierter wird der Umbau bei älteren Gebäuden, wo technische Veränderungen nicht oder nur mit einem überdimensionierten finanziellen Aufwand durchgeführt werden könnten. Bleibt die Planung bei der Gestaltung neuer öffentlicher Gebäude. Hier sind nicht nur archi-

tektische Kenntnisse verlangt, sondern die Einhaltung aller Normen und, bitteschön, auch etwas Fantasie. All diese Faktoren haben die Sassenheimer Gemeindeverantwortlichen bei der Aufstellung ihres Masterplans berücksichtigt und auch in Zukunft wollen sie bei allen kommunalen Projekten alles tun, damit auch das kleinste Detail nur nicht vergessen wird. Freilich sind damit nicht alle Probleme gelöst. Besonders dann, wenn es um Pläne von privaten Bauprojekten geht. Der Schöfferrat kann diesen Bauherren natürlich nichts vorschreiben, will aber,

wie Engel und Piscitelli betonten, in Gesprächen positiv auf sie einwirken. Aus all dem ist ersichtlich, dass sich die Gemeinde Sassenheim den Preis für „Eng Gemeng fir jiddereen“ redlich verdient hat. Das bestätigt auch Fabienne Feller von Info-Handicap, die daran erinnerte, dass diese Entscheidung von einer gestrengen, aus Fachleuten zusammengesetzten Jury getroffen wurde. Der Preis war ein Gemälde von Sergio Di Paoli. Der Künstler ließ es sich nicht nehmen, den Gewinnern sein Bild persönlich zu überreichen. FH



BELVAUX / Luxemburger Wort / il y a un jour

„Eng Gemeng fir jiddereen 2010“

VIE LOCALE

Im Gemeindehaus in Beles hatten sich die Gemeindepolitiker mit den Vertretern der Chancengleichheitskommission und der Jury des Wettbewerbs „Eng Gemeng fir jiddereen“ zusammengefunden, um der Gemeinde Sassenheim den ersten Preis des von Info-Handicap organisierten Wettbewerbs zu überreichen. Wie Jury-Vertreterin Fabienne Feller von Info-Handicap im Beisein von Direktor Sylvio Sagromola betonte, war Sassenheim wegen seiner globalen Sicht und Berücksichtigung aller Alterskategorien als Preisträger zurückbehalten worden. Bürgermeister Georges Engel nahm den Preis, ein Gemälde von Sergio Di Paoli, in Empfang.



aktuell
DIE WOC

Chronik der Woche

3.12. Info-Handicap und Sensibilisation asbl zeichnen die Stadt Luxemburg mit ihrem Preis „Eng Gemeng fir jiddereen“ aus. Damit werden die Anstrengungen der Hauptstadt um die Verbesserung der Lebensqualität von körperbehinderten Personen belohnt.

Journal Donneschdeg, de 04. Dezember 2008 – N° 236

Info-Handicap und „Sensibilisation asbl“

Preis „Eng Gemeng fir jiddereen 2008“ für die Stadt Luxemburg

Vom 1. Juli bis zum 15. Oktober 2008 führten „Info-Handicap - Centre national d'information et de rencontre du handicap“ und „Sensibilisation asbl“ zum dritten Mal dem Wettbewerb „Eng Gemeng fir jiddereen“ durch. Der Wettbewerb richtete sich an alle luxemburgischen Gemeinden, die gewillt sind, Initiativen zu starten, um die Lebensqualität ihrer behinderten Mitbürger sowie der Bürger im Allgemeinen zu verbessern.

Der Preis 2008 „Eng Gemeng fir jiddereen“ wurde bekanntlich der Stadt Luxemburg zuerkannt, um ihre zahlreichen Bemühungen im Bereich der Eingliederung von behinderten Mitbürgern in das „normale“ Gemeindeleben zu belohnen. So wurden beispielsweise in den vergangenen Jahren so genannte „Journées de réflexion autour du handicap“ abgehalten.

In der Person der Sozialbeauftragten der Stadt Luxemburg, Madeleine Kayser, wurde eine „référént handicap“ eingesetzt, die dieses schwierige Dossier übernommen hat. So kam man überein, dass man die Aktionen systematisieren, einen Plan mit einer genauen Auflistung von allem was benötigt wird aufstellen, die Zusammen-



Luxemburg-Stadt - „Eng Gemeng fir jiddereen 2008“

Photo: F. Aussems

arbeit mit den Vereinigungen festlegen und die Amenagerungs- und Aktionsprioritäten definieren muss.

Da die Schwierigkeiten, mit denen behinderte Mitmenschen im Alltag zu kämpfen haben, sich nicht ausschließlich auf die Stadt Luxemburg beschränken, ist eine enge Zusammenarbeit mit dem Familienministerium, aber auch mit dem Geschäftsinhabern und Unternehmen auf dem Stadtgebiet un-

abdingbar, um die Lebensqualität der Behinderten zu verbessern. Der Austausch mit anderen europäischen Städten erlaubt es darüber hinaus, aus den Erfahrungen der anderen zu lernen und gemeinsam Schritte in die Wege zu leiten, um eine offene Stadt für alle zu gewährleisten.

Im Rahmen einer kleinen Feierstunde im Rathaus auf „Knuedler“ konnten die Verantwortlichen der

Stadt Luxemburg, vertreten durch Bürgermeister Paul Helming und Stadtschöffe Xavier Bettel, den Preis 2008 - ein Gemälde des luxemburgischen Künstlers Jean Fetz mit dem Titel „Journal intime“ - am gestrigen Welttag der Menschen mit Behinderungen aus den Händen der Vertreter von Info-Handicap und „Sensibilisation asbl“ entgegen nehmen.



**Edition 2011 : remise des candidatures
le 22 septembre 2011**

Beaucoup de communes sont très dynamiques dans leurs actions et activités proposées à leurs citoyens tout en incluant tout naturellement les personnes en situation de handicap mais malheureusement l'offre de services ou d'activités n'est pas toujours connue de tous. Le concours est l'occasion de rassembler toutes les informations utiles pour rendre la vie quotidienne plus agréable, plus confortable, plus accessible aux personnes en situation de handicap mais aussi à tous les habitants de la commune ! Intégrer tous les habitants de sa commune : c'est donner à sa commune une réelle valeur ajoutée.

Contenu des projets :

1. le descriptif des mesures prises en faveur de **l'égalité des chances** des citoyens en situation de handicap;
2. les informations relatives à une éventuelle **coopération** de la commune avec les organisations de/pour personnes en situation de handicap ;
3. les informations relatives au respect, par la commune, des **quotas d'embauche** de bénéficiaires du statut de travailleurs handicapés.



Forme des dossiers :

Les dossiers pourront être remis en français, en luxembourgeois ou en allemand. Ils comprendront **MAXIMUM 30 PAGES**. Les dossiers seront envoyés dans un format accessible aux personnes déficientes visuelles (word ou pdf). Toutes les annexes ou liens vers des sites internet ou des newsletters sont les bienvenus.

L'ensemble des mesures ou initiatives menées par la commune se rapportent à tous les domaines de la vie quotidienne comme l'éducation, le travail, les transports, le logement, les loisirs, la culture....

Les dates à retenir :

Calendrier récapitulatif des étapes du concours « Eng Gemeng fir Jiddereen 2011 » :

- **22/09/2011** : Clôture des envois pour le concours ;
- **30/09/2011** : Communication des résultats aux communes participantes ;
- **Dès le 30 septembre 2011** : annonce du lauréat dans les médias ;
- **03/12/2011** : promotion de la commune gagnante du concours dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux médias sur la journée internationale des personnes en situation de handicap du 03 décembre ;
- La commune gagnante organisera une **cérémonie de remise de prix** à sa meilleure convenance.

Comment envoyer votre projet ?

Les projets des communes pourront être envoyés jusqu'au **22 septembre 2011**, par e-mail à l'adresse info@iha.lu avec l'objet « Candidature au Concours Eng Gemeng fir Jiddereen 2011 ».

Plus d'informations ?

Consultez notre site internet www.info-handicap.lu.
Appelez-nous au 366 466-1





Info-Handicap

**Centre National d'Information et de Rencontre du Handicap
Conseil National des Personnes Handicapées**

65, Avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg

 **366 466-1**

Fax : 360 885

www.info-handicap.lu

info@iha.lu